



Credit impaye et départ a l'étranger

Par **stephanie06340**, le **19/06/2017** à **17:49**

Bonjour a tous

Je vous explique mon problème ou plutôt celui de mon grand frere

Mon frere a pris un credit a la consommation avec sa femme a hauteur de 70 000 euros mon frere a perdu son taf dans un premier temps les assedic on continuer a payer ses mensualités mais depuis deux mois ils sont partie tous les deux en thailande (le pays natale de sa femme) en laissant tous en plan il leur reste plus de 60 000 euros a rembourser de plus ce grand cretin vivais chez nos grand parent il ne se sont pas porter garant je leur ai demandé Mais je m'inquiète kan meme pour mon frere

Je sais que sa femme possede une maison et des terrain la bas ainsi ke des compte bancaire au deux noms il ma dit kil ne rentrera plus en france

Jais vue sur certain forum que sa relevé du code civil et pas du penal et quil ne risquer rien pour une somme pareille

Mais je c'est aussi quil a envoyé de l'argent compte a compte depuis la banque ki lui a prêté l'argent il on donc son numeros de compte et son adress sur l'aquelle leur maison est

Est il en danger la bas

Le jour ou un huissier me demandera ou ils est ques que je risques si je ne dis pas la vérité
Mercie a tous

Par **aliren27**, le **20/06/2017** à **07:12**

Bonjour,
curieux.... Votre frere a posté la...

<http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-7535536-credit-impayer-et-depart-a-l-etranger#p7535944>

A moins que ce soit simplement un changement de pseudo....
Il sait bien ce qu'il fait le frangin ! et organiser son insolvabilité c'est pô bien !

Bonne lecture.